



Genève, le 21 janvier 2015
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué conjoint du département de l'instruction publique, de la culture et du sport de l'Etat de Genève et du département de la culture et du sport de la Ville de Genève

Les Fonds d'art contemporain du canton et de la Ville pour la 3ème année consécutive à Artgenève

Dans le cadre d'Artgenève, qui se tiendra à Palexpo du 29 janvier au 1er février 2015, les fonds d'art contemporain de la Ville et du canton présentent une sélection d'oeuvres de leurs collections respectives sur deux stands mitoyens.

Le public pourra ainsi voir une grande installation de Lang/Baumann appartenant au fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) et découvrir une sélection d'oeuvres de Denis Savary, Frédéric Post, Vidya Gastaldon et Alain Huck, entre autres, acquises récemment par le fonds d'art contemporain de la Ville (FMAC). Le choix des pièces proposées reflète la politique menée par les deux entités et caractérisée notamment par la possibilité d'acquérir des oeuvres ou des ensembles conséquents, voire d'importance muséale.

A eux deux, les fonds disposent à ce jour d'environ 7000 oeuvres d'artistes contemporains, pour la plupart vivants (3000 au FCAC et près de 4000 au FMAC, dont près de 2000 titres vidéos). Leur présence à Artgenève vise à donner au public un aperçu de leurs riches collections, qui seront prochainement visibles au musée Rath aussi, dans le cadre de l'exposition Biens publics. Créés respectivement en 1949 et en 1950, ces deux fonds d'art contemporain ont pour vocation d'encourager les artistes vivants, non seulement par des achats aux plus reconnus d'entre eux, mais également par une attention particulière portée à l'émergence et à la périphérie. Ces collections constituent donc un patrimoine témoignant des formes variées de la création contemporaine. Elles se composent essentiellement d'oeuvres d'artistes genevois, mais également nationaux et internationaux, pour autant que leur travail ait une visibilité sur la scène locale. Les fonds soutiennent également les artistes contemporains par le biais d'aides à la production. Ils attribuent de même des aides aux structures de diffusion de l'art contemporain et aux médiateurs du domaine.